Numéro 8 Octobre 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

https://revue.lavse.org/

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
https://sjifactor.com/passport.php?id=23819
Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS,** Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO,** Maître de Conférences à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU,** Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE,** Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A**.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade**,** Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénegal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).
Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)
1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)
1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i**. annoncés, **ii**. Insérés, **iii**. Commentés dans le corps du texte.
La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (…)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses**.**

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Henri Marcel SECK, Roger COLY, Ibrahima DIALLO *Impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le département de Tivaouane au Sénégal*	15
MBAYE Ibrahima, NDOUR Salemond *Stratégies de résilience contre la diarrhée dans les quartiers de Sam, Ngane Alassane, Nimzatt et Abattoirs (Ville de Kaolack-Sénégal)*	41
KOUADIO Konan Célestin, ADAYE Kouassi Albert, TAPE Bi Sehi Antoine *L'usage des pesticides dans l'agriculture et son impact sur l'environnement dans le bassin versant urbain du Zouzouagnigbeu au quartier Lobia (Daloa- Côte d'Ivoire)*	59
Gnangoran Alida Thérése ADOU, N'Dri Ernest KOUADIO, Edoukou Fidèle BROU *Économie informelle et recompositions de l'espace urbain à Arrah : enjeux d'aménagement et de gouvernance urbaine.*	77
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE, Paul GUEU *Christianisation et conflits religieux dans la Gold Coast précoloniale : le cas d'Assafa en pays Fanti (1849-1853)*	94
SAGNON Ibrahima, OUMAROU Laminou, DE You Linda Laetitia *Tourisme balnéaire et gestion intégrée de l'économie bleue : défis et perspectives dans la ville de San pédro (Côte d'Ivoire)*	113
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ, Bazoumana DIARRASSOUBA, *La collecte des déchets ménagers à la croisée des pratiques formelles et informelles dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)*	129
Yaya DIALLO, Abdou SENE, Oumar SY *Friches urbaines à Kolda (Sénégal) : entre potentiel de valorisation foncière et vulnérabilité aux inondations*	146
YÉO Siriki *Sites miniers abandonnés et développement rural : contraintes et opportunités pour tortiya (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)*	167

Brahima KABA, Moussa KABA, Oumar DOUMBOUYA *Migration, urbanisation et inégalités sociales dans la Préfecture de Siguiri : repenser les politiques d'aménagement pour une inclusion équitable*	183
ALAO CHABI CHAFFA Afouda Rodrigue, KOMI Kossi, HOUEDAKOR Koko Z. Brigitte, YABI Ibouraïma, KLASSOU Komi Selom *Impacts des risques hydroclimatiques sur le maraichage dans la ville de Parakou au nord-Bénin : vers une résilience durable*	202
DOSSO Faloukou, KOUAKOU Koffi Landry *De l'écologie intégrale "bourgienne" : entre démocratie écologique et nouvelle civilisation durable*	227
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE *Évaluation des risques sanitaires et environnementaux de quelques pesticides utilisés au Sénégal : analyse critique de l'homologation et de la dangerosité des matières actives*	246
SYLLA Yaya *Risques sanitaires liés à la précarité des toilettes publiques dans les gares routières : cas de la commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire)*	267
ZAN Bi - Claude Évariste, OUMAROU Laminou, YERENGA Brahima *Menaces anthropiques sur les sites de nidification de tortues marines à Mani-Béréby (Grand-Béréby, Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	281
Akotto Urich Odilon ASSI *Dynamique d'occupation du sol et précarité d'accès des agricultrices à la terre dans la Sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	305
KOUAME Akissi Marie-Noëlle *Perceptions de la chefferie et des populations liées à l'orpaillage illégal et risques sanitaires dans la tribu de Djran, département de Bocanda (Côte d'Ivoire)*	322
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François *Appropriation du numérique dans la région du Cavally (ouest de la Côte d'Ivoire) : obstacles et initiatives locales*	341
KOUAME N'Guessan Marie Mireille, FADIGA Mahamadou Bascot *De la donnée satellite à la décision : conception d'un système intégré de résilience urbaine face aux inondations à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)*	353

KONATÉ Abdoulaye, YEO Navanhan, YEO Watagaman Paul *Commercialisation des dérivés du palmier à huile et autonomisation des femmes dans la sous-préfecture d'Okrouyo (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	366
GBOCHO Yapo Antoine, ZOMBO Jean Philippe, KOBENAN Aboidji Hamed *Problématique de l'accès aux soins de santé dans un contexte de croissance démographique accélérée dans la ville de San Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	387
SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, AKROMAN Charles Aristide Kacou *Analyse de l'influence des variables sociodémographiques sur le revenu des productrices salines de la Sous-préfecture Jacqueville (sud de la Côte d'Ivoire)*	402
Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS *L'usage des routes non revêtues dans la ville de Daloa au centre-ouest de la Côte d'Ivoire : entre mobilités et commerces*	420
SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé, MALOUONO-LIVANGOU Marina Lyonel, MANIAKA Fred William *Les enjeux climatiques de l'urbanisation pour les villes du XXI^{e} siècle: étude de cas de la commune de Bacongo dans l'agglomération de Brazzaville*	433
BIGOUMOU MOUNDOUNGA Guy Obain *L'approvisionnement en eau à Libreville au Gabon : de la rareté à la débrouillardise*	447
COULIBALY Kadiatou, FOFANA Issa, DOGONI Yacouba *Insuffisance du système d'évacuation des eaux usées ménagères dans le secteur de Bankoni Zékénékorobougou à Bamako, Mali*	462
Fatou FAYE, Aliou BALDE, Oumar SALL, Ibra FAYE, Henri Marcel SECK *Dynamique de l'occupation des sols et étalement urbain dans les communes de Kolda et de Dioulacolon (Haute-Casamance, Sénégal) entre 1978 et 2025*	478
Koffi Bertrand YAO *Dynamiques migratoires et agricoles dans la recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji (sud-ouest ivoirien)*	491
AYEMOU Anvo Pierre, KOUAKOU Kouamé Serge, APPIA Épse Niangoran Edith Adjo *Problématique de la couverture vaccinale dans les districts sanitaires du sud et du nord-est de la ville de Baouké (centre de la Côte d'Ivoire)*	509

MAHAMADOU MOUDI Rachid, MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, OUMAROU Issoufou, SOULEY Kabirou *Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production et les moyens d'existence dans les Communes Rurales de Dogo, Koleram et Tirmini (Région de Zinder, Niger)*	523
AUDRON Berchmans Giraldo, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams *Influence des contraintes géomorphologiques sur l'aménagement des équipements publics de santé à Brazzaville : cas des sites des CSI Domaine et Mpio, dans l'arrondissement 9 Djiri (République du Congo)*	549
KOFFI Brou Dieudonné, DIBY Hosé Prunel *Penser l'environnement comme bien commun en Afrique : vulnérabilités socio-environnementales et responsabilités collectives*	573
NIAMKE Gnanké Mathieu *Circuits informels des produits pharmaceutiques à partir d'Adjamé Roxy : acteurs, stratégies et enjeux (Abidjan-Côte d'ivoire)*	590
Abdoulaye SOULAMA, N'Guessan Arsène KOUADIO, Kpan Noël VEI *L'économie circulaire, une approche innovante pour la gestion durable des déchets des marchés de proximité face aux risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*	607
N'GORAN Kouamé Fulgence, KONAN Aya Suzanne, AOUA Boua André *Production du beurre de makoré à Zaïpobly au sud-ouest de la Côte d'Ivoire : entre savoir-faire féminin, économie rurale et perspectives touristiques*	625
Adama SISSOKO, Mahamadou ABOCAR, Mah COULIBALY *Disponibilité des poubelles dans les bureaux du Grand Bamako : déterminants et enjeux*	644
YAO N'zué Pauline épse SOMA *Activités vivrières et contraintes structurelles chez des femmes dans la sous-préfecture de Buyo au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*	659
Djiby SOW, Guéne FAYE, Oumar FAYE *Inégalités socio-territoriales et vulnérabilités hydrosanitaires dans les villes secondaires du Sénégal oriental*	678

Boubacar Siddy DIALLO, Djiby SOW, Koffi AMOITA, Diarrasouba BAZOUMANA *Equipements urbains et inégalités perçues à Kindia en Guinée inventaire et analyse des acteurs*	691
KOUAKOU Amoin Cinthia *Digitalisation des données sanitaires : un code de traçabilité pour l'optimisation du suivi des patients au Centre de Santé Communautaire Urbain (CSUCOM) à Abidjan : cas du quartier d'Angré dans la commune de Cocody*	708
YAO ÉPOUSE ASSAHI Akoissi Ida Natacha *Effluents liquides des industries et risques environnementaux en Côte d'Ivoire*	728
KOUASSI Konan, YAYA Dosso, CONDE Mamoudou, HEBELAMOU Roger *Cartographie de l'occupation du sol de la ville de N'Zérékoré en Guinée de 1974 à 2025*	744
Babacar NDAO, Cherif Aïdara Amadou Lamine FALL, Henri Marcel SECK *Variabilité climatique et adaptation des exploitations agricoles familiales du département de Nioro du Rip (Sénégal)*	761
Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin *L'économie informelle à Brazzaville : entre précarité, résilience et enjeux de formalisation*	779
Adelin Leclerc MASSAMBA MACKOUNDY, Jean-Luc MOUTHOU, André Wilfrid LANDA *L'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Brazzaville (République du Congo)*	795

DYNAMIQUE D'OCCUPATION DU SOL ET PRÉCARITÉ D'ACCES DES AGRICULTRICES A LA TERRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SOUBRÉ

Akotto Urich Odilon ASSI, Maître-Assistant
Faculté des sciences sociales et humaines
Université Jean Lorognon Guédé, Daloa
Email : akoto8assi@gmail.com
(Reçu le 30 août 2026 ; Révisé le 10 septembre 2026 ; Accepté le 30 septembre 2026)

Résumé
La sous-préfecture de Soubré constitue l'un des principaux bassins agricoles de la Côte d'Ivoire, notamment grâce à la culture du cacao, de l'hévéa et du palmier à huile. Dans cet espace marqué par une forte pression foncière et une transformation continue des paysages ruraux, les femmes jouent un rôle essentiel dans l'économie de plantation, en tant qu'épouse ou aide ou exploitante directe dans des champs. Cependant, les questions d'accès des femmes aux terres agricoles et les types de cultures qui sont les plus pratiquées par celles-ci, demeurent peu étudiée au regard des mutations de l'occupation du sol dans cette localité. Cet article analyse l'impact de l'expansion des cultures de rente et de la pression foncière sur le niveau d'accès des agricultrices à la terre dans la sous-préfecture de Soubré. L'étude s'appuie sur une approche mixte associant l'analyse documentaire, les enquêtes de terrain et l'exploitation des données spatiales. Les résultats révèlent une régression significative des formations forestières au détriment des surfaces agricoles. En effet, la superficie de la forêt a drastiquement chuté, passant de 30 182,069 hectares (48,99 %) en 1990 à seulement 955,03 hectares (1,55 %) en 2023 au profit de l'expansion des plantations pérennes. Les femmes participent activement à cette dynamique à travers l'exploitation indirecte de cultures pérennes et à la pratique de culture vivrière. Mais, la sécurisation foncière des terres agricoles en faveur des femmes, demeure encore précaire pour 84% d'entre-elles, malgré leurs fortes implications dans l'agriculture. Cette précarité dans la sécurisation des terres agricoles des agricultrices de Soubré contraigne 89% des femmes à se limiter à des cultures de moins de 12 mois.
Mots-clés : Occupation du sol, économie de plantation, femmes rurales, foncier rural, Soubré

LAND-USE DYNAMICS AND PRECARIOUS ACCES TO LAND FOR FEMALE FARMERS IN THE SOUBRÉ SUB-PREFECTURE

AbstractThe sub-prefecture of Soubré is one of the main agricultural basins of Côte d'Ivoire, chiefly owing to the cultivation of cocoa, rubber and oil palm. In this area, characterized by strong land pressure and the continuous transformation of rural landscapes, women play an essential role in the plantation economy, as wives, farm helpers or direct operators of fields. However, the question of women's access to

agricultural land, and the types of crops they grow most, remain understudied in light of land-cover change in this locality. This article analyzes the impact of the expansion of cash crops and of land pressure on the level of women farmers' access to land in the sub-prefecture of Soubré. The study relies on a mixed-methods approach combining documentary analysis, field surveys and the use of spatial data. The results reveal a significant decline in forest formations at the expense of agricultural areas. Indeed, forest cover fell drastically, from 30,182.069 hectares (48.99%) in 1990 to only 955.03 hectares (1.55%) in 2023, in favor of the expansion of perennial plantations. Women actively take part in this dynamic through the indirect farming of perennial crops and the practice of food crop cultivation. However, land tenure security for women on agricultural land remains precarious for 84% of them, despite their strong involvement in agriculture. This insecurity of tenure among women farmers in Soubré compels 89% of them to limit themselves to crops with a cycle of less than 12 months.
Keywords : Land cover, plantation economy, rural women, rural land tenure, Soubré

Introduction

Les transformations récentes des espaces ruraux ivoiriens s'inscrivent dans un contexte de forte expansion des cultures de rente. Depuis plusieurs décennies, la région de la Nawa, dont Soubré constitue le principal centre urbain, connaît une intensification des activités agricoles favorisée par les potentialités naturelles du milieu et les politiques de développement agricole. Cette dynamique a profondément modifié l'occupation du sol, entraînant une réduction considérable des superficies forestières au profit des plantations de cacao, d'hévéa et de palmier à huile. Parallèlement à ces mutations spatiales, les femmes rurales occupent une place croissante dans les systèmes de production agricole et représentent près de la moitié de la production alimentaire mondiale et environ 80 % dans les pays en développement (FAO, 2010). En Côte d'Ivoire, elles sont pour la plupart chargées de la subsistance familiale, ce qui les place en première ligne dans l'agriculture vivrière et la sécurité alimentaire. Elles sont de plus en plus impliquées dans la pratique de plusieurs cultures de rentes telles que le cacao (ICI, 2018) et fournissent 40 à 70% de la main d'œuvre agricole (OXFAM,2016) Longtemps confinées aux cultures vivrières, elles sont désormais impliquées dans toute la chaine de valeur agricole de cultures pérennes et vivrières en tant que propriétaires, exploitantes, ouvrières agricoles ou commerçantes. Malgré cette implication, la question de leur accès aux ressources foncières est peu précise et floue au regard des normes coutumières, de la diversité des cultures présentes sur cet espace géographique et des inégalités socio-économiques.
Pourtant l'économie de la plupart des pays africains repose sur l'agriculture, partant de la production vivrière à la production industrielle c'est notamment le cas de la Côte d'Ivoire. Depuis les années 1960, la prospérité de la Côte d'Ivoire repose sur l'agriculture. En particulier c'est à partir de 1963, avec la politique de diversification

des cultures du pouvoir public de l'époque que les plantations des cultures rentes ont pris réellement de l'importance (E. Settié, 1983, p. 1). Dès lors l'économie de plantation n'a pas arrêté sa suprématie, même avec la grande sécheresse qu'a connue le pays en 1983, n'a pas altéré les ardeurs des ivoiriens. L'économie de plantation reste encore l'une des principales sources de revenus de l'Etat (E. Settié, 1983, p. 1). Elle est axée principalement sur le cacao et l'hévéa qui ont connu un essor important depuis l'indépendance du pays (K. B. Bayala, p. 26). Aussi, ce modèle d'économie a également engendré des inégalités, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes rurales au foncier agricole et les cultures pratiquées par ces dernières au regard de la dynamique spatiale des cultures pérennes dans la zone forestière ivoirienne et singulièrement dans la sous-préfecture de Soubré. Cet article analyse l'impact de l'expansion des cultures de rente et de la pression foncière sur le niveau d'accès des agricultrices à la terre dans la sous-préfecture de Soubré-Quel est l'impact de l'expansion des cultures pérennes et de la pression foncière sur le niveau d'accès des agricultrices aux terres dans la sous-préfecture de Soubré ? L'objectif général était d'évaluer le niveau d'accès des femmes rurales aux terres agricoles au regard de l'expansion des cultures de rentes et de la pression foncière liée aux migrations des colons agricole dans la sous-préfecture de Soubré. Spécifiquement il s'agira pour nous, de présenter les caractéristiques de la dynamique d'occupation du sol. Puis dans un second temps, mettre en lumière les contraintes foncières et recomposition des espaces agraires limitant le niveau d'accès des agricultrices aux terres arables dans la sous-préfecture

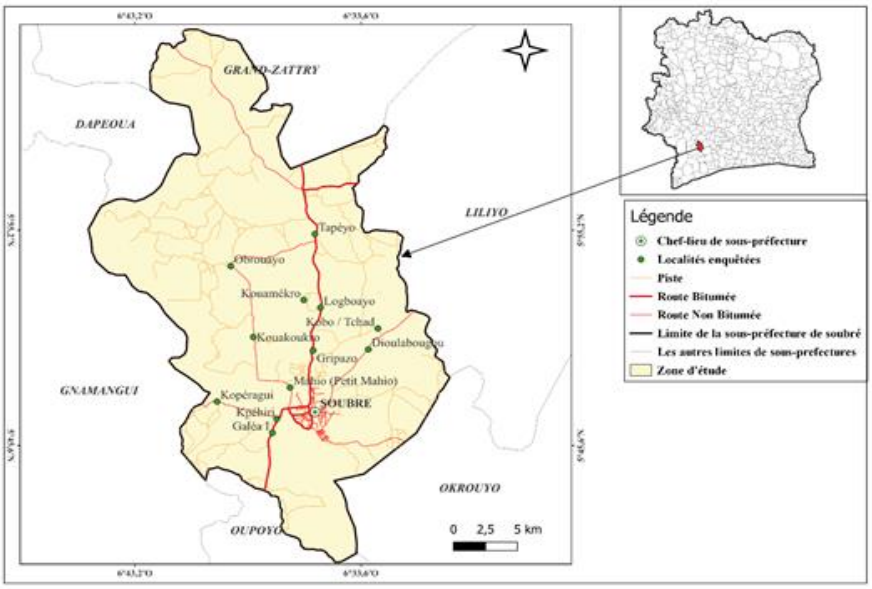
1. Matériels et méthode

Les matériels mobilisés dans le cadre de cette étude se composent de support cartographique de la ville et de la sous-préfecture de Soubré provenant de l'Institut Nationale de la Statistique (INS) a été utile pour la réalisation des cartes.

1.1-Présentation de l'espace d'étude et les critères de sélection des personnes interrogées sur le terrain

La sous-préfecture de Soubré est située à 5°47′ de latitude Nord et 6°37′ de longitude Ouest dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire (carte 1). Elle est le chef-lieu du département de Soubré et de la région de la Nawa. Son histoire, sa géographie, son économie et sa démographie sont étroitement liées à son environnement naturel et à son développement agricole.

Carte 1: Localisation de la zone d'étude



1.2. Méthodes de collecte

Dans le cadre de cette étude, nous avons recueillis des informations sur cette étude à la suite de consultation de documents généraux et spécifiques auprès de structures locales spécialisées et internationaux implantées en Côte d'Ivoire, de mars à mai 2025. A cet effet, plusieurs méthodes et techniques ont été mobilisées afin d'avoir les données nécessaires. Elles ont d'abord débuté par une recherche documentaire. Celle-ci a permis de faire un bref tour de l'économie de plantation et les pratiques agricoles des femmes. Ensuite, des sorties de terrain ont été faites dans le but de faire des observations directes de terrain. Aussi, des enquêtes ménages en milieu agricole et des entretiens ont été faits avec les autorités locales et administratives de la sous-préfecture pour avoir une idée sur le mode d'accès des femmes aux terres et les pratiques agricoles dédiées à ces dern des donnéesières, au regard de la dynamique foncière.

1.2.1. Recherche documentaire

Cette étape de l'étude a consisté en la consultation de documents variés, essentiels pour une compréhension approfondie du sujet. Par la suite, des rapports de projets de développement local émanant d'ONG, qui offrent des perspectives sur les initiatives mises en place ont été consultés. Ces rapports aident à saisir les enjeux rencontrés par les communautés féminines. De plus, des données statistiques issues du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ont fait l'objet de fouille, fournissant un aperçu démographique crucial. Nous avons également consulté des publications scientifiques et des rapports d'organisations comme ONU Femmes et la FAO, enrichissant la compréhension sur les problématiques liées à l'égalité de genre et l'accès des femmes aux fonciers agricoles. Cette consultation a permis de rassembler des informations variées, nécessaires à une analyse des enjeux liés à l'accès des femmes

aux terres agricoles dans une zone géographique dominée par l'économie de plantation et des pratiques agricoles adoptées par ces dernières.

1.2.2. Observation directe

Des observations participantes ont été effectuées à partir d'une grille d'observation, dans les espaces agricoles, dans les habitations, lors de réunions de femmes, dans le but de s'imprégner de l'engagement des femmes dans l'agriculture et les types de cultures pratiquées par ces dernières. Cette grille d'observation avait pour objet d'identifier les parcelles agricoles sélectionnées, les caractéristiques spécifiques des champs, la superficie exploitée et sa localisation, les exploitants agricoles par parcelle, le sexe du propriétaire du champ, le type ou les types de cultures, le nombre de femmes travaillant sur la parcelle agricole et les types de travaux exécutées par les femmes sur les parcelles agricoles.

1.2.3. Entretiens

Les divers entretiens réalisés ont été essentiels pour cette étude. Ils ont permis d'approfondir certaines thématiques du questionnaire et d'obtenir des récits, des témoignages et des avis sur l'accès des femmes au foncier agricole et des cultures pratiquées. A cet effet, un guide d'entretien a été soumis aux responsables des structures d'encadrement agricoles, aux autorités coutumières et aux chefs de communautés sur le statut foncier des terres exploitées par les femmes. Ces entretiens ont concerné des personnes ressources variées, notamment des femmes leaders locales, telles que les agricultrices et commerçantes, ainsi que des chefs de ménages. Les chefs de communautés et chefs de villages ont été aussi interrogés sur la question des femmes aux terres agricoles dans une zone marquée par l'économie de plantation. Cette diversité de perspectives a enrichi la compréhension des enjeux liés à la sécurisation foncière des terres agricoles exploitées par les femmes.

1.2.4. Enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a été administrée auprès des agricultrices. Le questionnaire a permis de recueillir des informations sur leur rôle dans les zones de champs et le statut foncier des sols exploités par ces dernières.

1.2.4.1 Méthode d'échantillonnage

Le choix de l'échantillon a été élaboré selon les méthodes ci-après :

- Le choix des localités
 L'enquête couvrira douze localités de la sous-préfecture de Soubré. Le choix de ces localités a été guidé par les variables suivantes : présence de système forestier à base de cultures pérennes, présence de ménage d'agriculteur ou

d'agricultrice, la toponymie des villages à consonnance autochtone, allochtone, allogène ou mixte (tableau 1).

- Le choix des enquêtés

 L'enquête ayant pour objet, déterminer niveau d'implication des femmes et filles dans l'agriculture, les cultures pratiquées par ces dernières dans une zone géographique marquée par l'économie de plantation, le niveau de sécurisation foncière des terres agricoles exploitées par les agricultrices, les enquêtées ont été sélectionnées de façon aléatoire, lors de l'enquête ménage. Les enquêtées ont été soumis à un questionnaire selon leur disponibilité dans la plantation de cacao ou au village. Deux (2) localités sur douze (12) ont été sélectionnées par jour et l'enquête s'est déroulée sur quatre jours ; et ce, afin d'identifier les cultures pratiquées par les femmes et le niveau de sécurisation foncière des terres agricoles exploitées par ces dernières, de leur administrer le questionnaire. Au regard, des contraintes de distances et les problèmes d'accès aux espaces agricoles, nous avons décidé d'interroger cinq (5) femmes par jour sur quatre jours, soit 20 ménages par localité ; sauf à Gripazo et Mayo, où n'avons que pu avoir quinze (15) et seize (16) pour cause de disponibilité des agricultrices sur toute la durée du séjour.

L'effectif des agricultrices est de 231 (tableau 1) et prenait en compte le statut d'usage de l'ensemble des femmes présentes dans les champs (exploitante principale, aide sur le champ de son conjoint ou de sa famille, salariée agricole ou métayère (locatrice d'un espace agricole).

Tableau 1 : répartition des femmes enquêtées selon les localités

Localités	Nombre de femmes enquêtées
Dioulabougou	20
Galea	20
Gripazo	15
Koda- tchad	20
Koperagui	20
Kouakoukro	20
Kouamekro	20
Kpehiri	20
Logboayo	20
Mayo 1	16
Obrouayo	20
Tapeyo	20
Total	**231**

Source : enquêtes de terrain, 2025

1.3. Méthode de traitement des données

Le traitement des données a commencé par le dépouillement des informations recueillies sur le terrain. Par la suite, les données cartographiques collectées à partir de relevés de points et d'entretiens avec des personnes ressources ont été analysées à l'aide du logiciel Arc gis 10.4. Par ailleurs, le logiciel ENVI 4.7 a permis le traitement des images satellitaires Landsat TM, et OLI respectivement des années 1990 et 2023 et le logiciel Arc gis 10.4 a été utilisé pour la production des cartes afin de faire des analyses diachroniques des occupations du sol des années 1990 et 2023. Après les corrections atmosphériques et le découpage de la zone d'étude, une classification supervisée a permis d'identifier les classes d'occupation du sol, les espaces agricoles ou les zones de végétation. Enfin, les logiciels Word 2016, Excel 2016 et Arc gis 10.4 ont servi à la mise en page cartographique des données collectées. Ce traitement a permis de produire des cartes d'occupation du sol. L'utilisation du logiciel EXCEL 2016 a grandement facilité la création de graphiques et de tableaux de synthèse pour cette étude. Enfin, le logiciel Word 2016 a également été utilisé pour la saisie et l'analyse des données recueillies.

1.3.1. Détermination des différents types d'occupation du sol

Sur une image Landsat OLI-8 à résolution moyenne (30 m), les différents types d'occupation du sol ne peuvent pas être distingués par la simple observation de la forme des houppiers individuels, contrairement à une image très haute résolution. La discrimination repose donc sur la combinaison de plusieurs critères complémentaires.

1.3.1.1 Le comportement phénologique différentiel

Le critère le plus discriminant entre les cultures est la défoliation saisonnière. L'hévéaculture présente une chute foliaire marquée en saison sèche (généralement décembre-février en zone de savane guinéenne/forêt semi-décidue), suivie d'une refoliation rapide, ce qui se traduit par une chute nette et temporaire du NDVI. Le cacao, cultivé sous couvert d'ombrage (souvent des espèces forestières conservées), et le palmier à huile, à feuillage persistant toute l'année, ne présentent pas cette signature de défoliation. L'exploitation d'une série temporelle d'images (plutôt qu'une seule date) permet donc de faire ressortir l'hévéa par son profil NDVI en dents de scie.

1.3.1.2. La texture et la structure du couvert

Le palmier à huile se distingue par une plantation en quinconce très régulière, avec un espacement inter-pieds standardisé qui, même en dessous du seuil de résolution du capteur, génère une texture spatiale homogène et un grain régulier détectable par des filtres de texture (matrice de co-occurrence, variance locale). L'hévéaculture, également plantée en lignes, présente une texture régulière mais un signal spectral

plus proche de la forêt en pleine feuillaison. Le cacao, en revanche, est fréquemment associé à un système agroforestier hétérogène (cultures vivrières intercalaires, arbres d'ombrage divers), ce qui produit une texture plus irrégulière et un mélange spectral (effet de « pixel mixte ») le rapprochant parfois de la mosaïque de cultures ou de la forêt dégradée.

1.3.1.3. La réponse spectrale dans le proche infrarouge et le moyen infrarouge

Les bandes SWIR (moyen infrarouge, sensibles à la teneur en eau foliaire) et le proche infrarouge (sensible à la structure cellulaire du mésophylle) permettent de calculer, en complément du NDVI, des indices comme le NDMI (Normalized Difference Moisture Index), qui différencie les cultures selon l'épaisseur et la teneur en eau du feuillage. Le palmier à huile, à feuillage épais et charnu, présente généralement une réponse NDMI plus élevée que l'hévéa ou le cacao.

1.3.1.4. La vérification terrain et la constitution des zones d'entraînement

Ces critères spectraux et texturaux ne suffisent pas seuls : ils doivent être calibrés à partir de points de contrôle levés au GPS lors d'enquêtes de terrain, permettant d'identifier sans ambiguïté des parcelles pures de chaque culture. Ces points servent à constituer les zones d'entraînement (*training samples*) sous ENVI, à partir desquelles est extraite la signature spectrale propre à chaque classe, puis injectée dans l'algorithme de classification supervisée (maximum de vraisemblance ou Random Forest selon le cas).

1.3.1.5. L'évaluation de la fiabilité

La qualité de la distinction est ensuite vérifiée par une matrice de confusion croisant les classes prédites et les points de validation terrain indépendants, avec calcul de l'indice de Kappa et de la précision globale, élément indispensable à mentionner en méthodologie pour justifier la fiabilité de la carte d'occupation du sol produite.

3. Résultats

3.1-Dynamique de l'occupation du sol et type de culture dans la sous-préfecture de Soubré

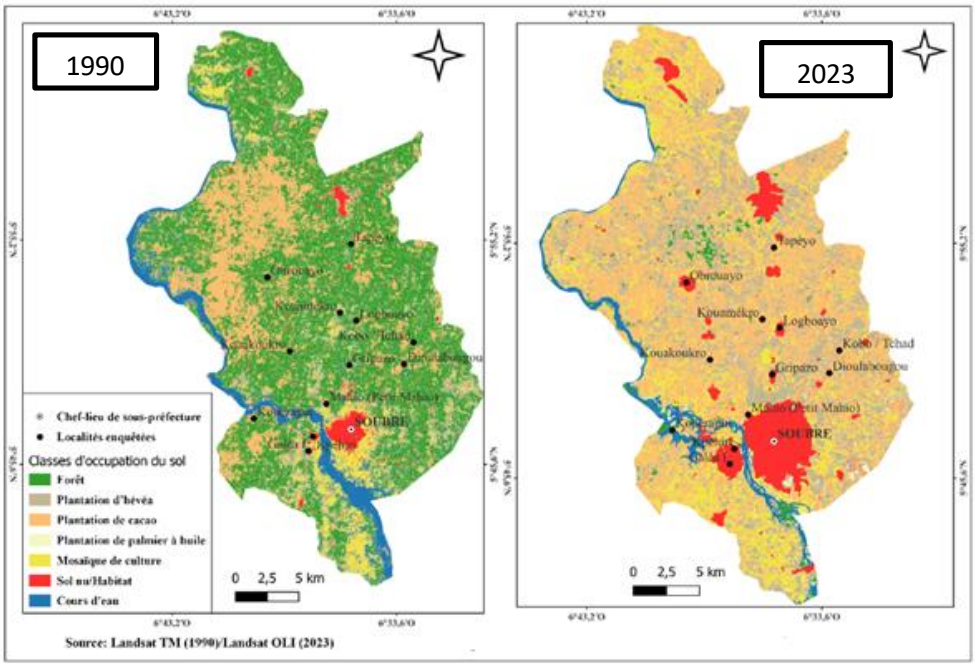
Le sol de la sous-préfecture de Soubré est occupé par des vastes cultures dont le cacao et l'hévéa qui nécessite des vastes superficies avec une longue durée de vie.

3.1.1-Occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré

La sous-préfecture de Soubré est une zone caractérisée particulièrement par une densité des cultures de rente principalement le cacao, l'hévéa et le palmier à huile. La sous-préfecture se veut être aujourd'hui le principal pôle de production du cacao et occupe le deuxième rang concernant l'hévéa. Cette performance n'est pas sans

conséquence l'espace naturel comme l'illustre les analyses de la dynamique d'occupation du sol présenté par la planche 1.

Planche 1 : Évolution de l'occupation du sol dans la sous-préfecture de Soubré de 1990-à 2023



La déforestation massive est le constat le plus frappant, et elle a probablement été la principale cause de l'expansion agricole. Cette dynamique a eu des conséquences écologiques importantes, telles que la perte de biodiversité, l'érosion des sols et les changements climatiques locaux. L'augmentation de la population et de l'urbanisation, couplée à la forte croissance agricole, pose également la question de la gestion durable des ressources naturelles et de la pression sur les terres disponibles des facteurs sans doute qui expliquent l'état actuel de la sous-préfecture. En première position nous avons la diminution de la forêt et des cours d'eau.

Tableau 2 : Matrice de l'état d'occupation du sol de 1990 à 2023

Occupation du sol	Superficie 1990 (ha)	%	Superficie 2023 (ha)	%
Forêt	30 182,069	48,99	955,03	1,55
Cours d'eau	4 534,0	7,36	4 134,3	6,71
Plantation de cacao	13 382,77	21,72	21 400,448	34,74
Plantation d'hévéa	6 707,049	10,89	19 664,53	31,92
Palmier à huile	------	0,195	1 200,65	1,95
Sols nus/habitat	1 700,2	2,76	4 103,5	6,66
Culture vivrière	5 980,6	8,28	10 149,3	16,47
Total	**61 607**	**100**	**61 607**	**100**

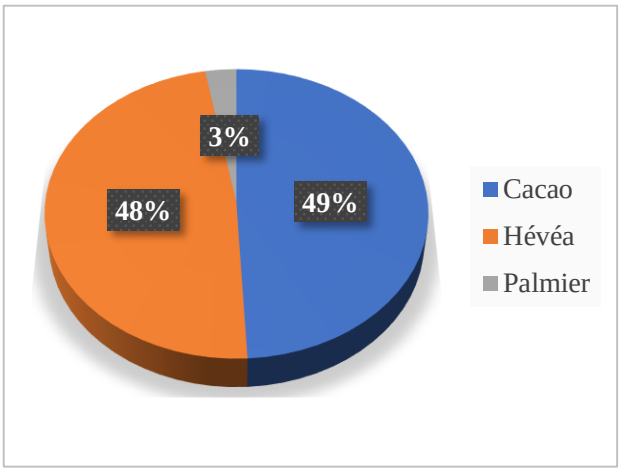
Source ; Landsat TM, et OLI 1990 et 2023

La superficie de la forêt a drastiquement chuté, passant de 30 182,069 hectares (48,99 %) en 1990 à seulement 955,03 hectares (1,55 %) en 2023. De même, les cours d'eau ont légèrement régressé, leur pourcentage passant de 7,36 % à 6,71 %. Ces chiffres témoignent d'une déforestation massive et d'une possible altération des écosystèmes hydriques. En deuxième position s'oppose l'expansion des plantations agricoles. Les plantations agricoles ont connu une croissance spectaculaire. La plantation de cacao, qui était déjà la plus grande en 1990, a vu sa superficie augmenter de près de 60 %, passant de 13 382,77 hectares (21,72 %) à 21 400,448 hectares (34,74 %). Les plantations d'hévéa ont connu une explosion encore plus impressionnante, leur superficie ayant plus que triplé, passant de 6 707,049 hectares (10,89 %) à 19 664,53 hectares (31,92 %). Les palmiers à huile ont également connu une forte expansion, leur superficie étant multipliée par dix, passant de 120 hectares à 1 200,65 hectares. En troisième position vient l'augmentation de l'habitat et des mosaïques de culture. La superficie des sols nus/habitats a doublé, passant de 2,76 % à 6,66 %, ce qui suggère une forte urbanisation et un accroissement de la population. La catégorie mosaïque de cultures, qui regroupe les petites parcelles diversifiées, a également connu une forte progression, sa superficie ayant a même doublée.

3.1.2-Typologies des cultures dominantes dans la sous-préfecture de Soubré

L'économie de la sous-préfecture de Soubré repose à grande partie sur les cultures de rente qui sont le cacao et l'hévéa à côté de ces deux principales cultures nous avons le palmier à huile qui commence à prendre de l'ampleur. Les cultures de rentes constituent les principales occupations dans la sous-préfecture de Soubré (figure 1).

Figure 1: Répartition des cultures pérennes dominantes dans la sous-préfecture de Soubré



Source : nos enquêtes, 2025

La figure 1 présente la répartition des cultures pérennes dominantes dans la sous-préfecture de Soubré. À partir de cette figure nous constatons que l'économie agricole locale est fortement axée sur deux cultures principales à savoir le cacao et l'hévéa. Le cacao occupe la part la plus importante avec 49 % de la distribution totale. Il s'ensuit l'hévéa avec une part presque égale avec 48 %. Ces deux cultures représentent à elles seules 97 % de l'ensemble des cultures de rente de la sous-préfecture, ce qui témoigne de leur importance économique capitale pour la région. Le palmier, en revanche, détient une part beaucoup plus faible, ne représentant que 3 % des cultures. La dominance du cacao et de l'hévéa s'explique par plusieurs facteurs, notamment la forte demande sur les marchés internationaux et les conditions climatiques et pédologiques favorables de la région du Bas-Sassandra pour ces cultures. La région de la Nawa est le premier producteur avec 40% de la production nationale et elle est également la deuxième région productrice nationale de caoutchouc naturel (hévéa).

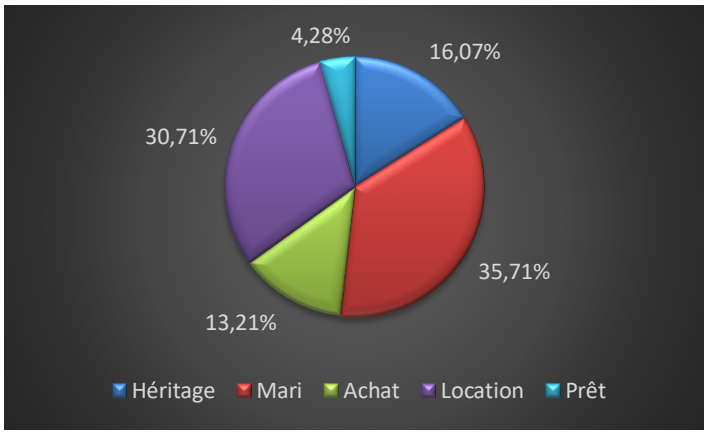
3.2-Economie de plantation des femmes rurales : contraintes et recomposition

Face à la fermeture du front foncier, les femmes adoptent des stratégies foncières

3.2.1-Le mode d'accès au foncier agricole des femmes

L'accès des femmes au foncier demeure problématique, il faut reconnaître que les femmes rurales de la sous-préfecture de Soubré accèdent à la terre par plusieurs modalités qui se distinguent les unes autres notamment, elles accèdent au foncier agricole par héritage, par le biais d'un mari ou proche qui est la méthode la plus utilisée après des personnes enquêtées et le mode d'accès par achat ou par location qui est de plus en plus utilisée et l'accès au foncier par prêt (figure 2).

Figure 2: Modes d'accès des femmes rurales de Soubré à la terre



Source : nos enquêtes, 2025

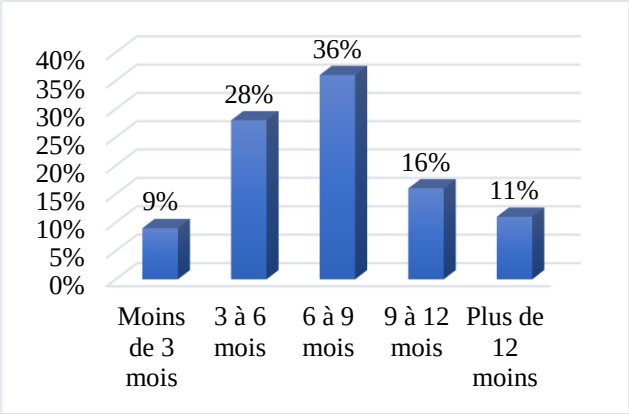
L'analyse du mode d'accès des femmes rurales au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré révèle une profonde inégalité structurelle, marquée par une dépendance persistante à l'égard des hommes et des systèmes fonciers coutumiers. D'après les données de la figure 2, 35,71 % des femmes interrogées accèdent à la terre par l'intermédiaire de leur mari. Ce chiffre témoigne de la prépondérance des logiques patriarcales dans la gestion foncière locale, où la terre reste perçue comme un bien contrôlé par les hommes, que les femmes ne peuvent exploiter qu'indirectement, à travers des liens conjugaux. Dans le cas de Soubré, la dépendance vis-à-vis du mari limite fortement la sécurisation de l'accès foncier féminin, surtout en cas de divorce, de veuvage ou de remariage, situations dans lesquelles les femmes peuvent perdre tout droit sur les terres qu'elles cultivaient. En seconde position, 30,71 % des femmes déclarent accéder au foncier par la location. Cette proportion relativement élevée montre que face aux obstacles coutumiers, certaines femmes cherchent à contourner les normes en se tournant vers le marché foncier mais cette stratégie reste fragile. Seules 16,07 % des femmes accèdent à la terre par héritage, un taux relativement faible qui confirme leur marginalisation dans la transmission intergénérationnelle des terres. Dans les sociétés patrilinéaires comme celles de la région de Soubré, les règles coutumières privilégient les hommes dans l'héritage, les femmes étant perçues comme des passagères dans leur famille d'origine en raison du mariage. L'achat de terre, quant à lui, ne concerne que 13,21 % des femmes. Ce faible taux s'explique d'abord par la précarité économique de nombreuses femmes rurales, qui disposent rarement de ressources suffisantes pour acquérir une parcelle. Enfin, l'accès par prêt, déclaré par seulement 4,28 % des femmes, traduit un mode d'accès occasionnel, précaire et non sécurisé. Ce système, généralement basé sur des ententes orales avec des proches, ne donne lieu à aucun droit réel et expose les bénéficiaires à des récupérations arbitraires de terres. Ces données traduisent une forme d'insécurité foncière rampante, qui entrave l'investissement des femmes dans des cultures pérennes comme l'hévéa ou le

cacao, piliers de l'économie de plantation à Soubré. La faiblesse des modes d'accès directs (héritage et achat) et la prépondérance des formes indirectes (mari, location, prêt) démontrent que les femmes sont exclues des dynamiques décisionnelles et économiques liées au foncier.

3.2.2-La durée des terres octroyées aux femmes rurales pour leurs activités

Les femmes rurales du département de Soubré cultivent principalement sur des terres qui leur sont octroyées temporairement, destinées essentiellement aux cultures de courte durée, notamment les cultures vivrières de subsistance. La majorité des femmes n'ont accès à la terre que de façon temporaire. À l'issue du contrat, après la récolte, le propriétaire terrien récupère la parcelle pour la céder à une autre personne (figure 3).

Figure 3: Durée de la mise à disposition des terres



Source : nos enquêtes, 2025

La figure 3 présente l'analyse la durée de l'accès à la terre des femmes dans la sous-préfecture de Soubré. Elle montre la proportion des durées des terres octroyées, réparties en cinq catégories. Pour les moins de 3 mois, environ 10% des femmes ont accès à la terre pour une durée très courte, ce qui peut rendre difficile la planification agricole à long terme. La catégorie 3 à 6 mois représente environ 28% des femmes. C'est une durée relativement courte, mais suffisante pour un cycle de culture unique. Concernant les 6 à 9 mois cette catégorie est la plus importante, avec plus de 35% des femmes. Cela suggère que la majorité des terres sont octroyées pour une période qui couvre une saison agricole complète. Environ 17% des femmes ont accès à la terre pour presque un an. La durée de l'octroi de terres aux femmes dans la sous-préfecture de Soubré est inégale. Le mode se situe dans la catégorie 6 à 9 mois, indiquant que la durée la plus fréquente est de moins d'un an, ce qui est typique pour les cultures de rente à cycle court comme le manioc ou les légumes. Bien que la majorité des femmes (plus de 35%) ait accès à la terre pour une durée décente, la faible proportion (moins de 12%) de celles qui en bénéficient pour plus d'un an soulève des questions. Cet accès limité à long terme peut entraver le développement agricole durable, la production de

cultures pérennes (comme le cacao ou le palmier à huile) et l'investissement dans des techniques agricoles améliorées. La précarité de l'accès à la terre est un facteur limitant pour l'autonomisation économique des femmes et leur capacité à sécuriser leurs moyens de subsistance.

3. Discussion

Dans la sous-préfecture de Soubré, les populations agricoles exploitent majoritairement les cultures de rente notamment le cacao, l'hévéa et le palmier à huile. A côté de ces trois cultures, on y trouve des quelques vergers de caféiers ainsi que des productions vivrières. Ces résultats portant sur l'occupation spatiale de la sous-préfecture montrant ainsi une prééminence des cultures d'exportation singulièrement le cacao et l'hévéa sont conformes à plusieurs résultats d'études précédentes. En effet, selon les résultats de M. K. Kouassi (2023, p. 678) en 2022 les surfaces occupées par les plantes de cacao étaient estimées à plus de 48 000 hectares. Cette superficie malgré la crise cacaoyère rencontrée dans la région de la Nawa, cette surface atteint environ 52 000 hectares en 2023. Ces superficies sont passées de 23 000 hectares à plus de 2 000 hectares entre 2001 et 2010. Ces cultures constituent ainsi les principales productions agricoles dans la région de la Nawa et singulièrement dans la sous-préfecture de Soubré. Elles sont les principales sources de revenu des populations agricoles et contribuent fortement au développement socio-économique des localités. C'est le cas des grandes agglomérations de la région notamment Soubré, Méagui, Buyo et Yabayo qui sont des pôles urbains les plus importants. Cela est soutenu par les résultats de Y.D. Kouadio *et al*., (2015) cité par K. B. BAYALA (2025, p. 81) qui mentionne que la ville de Méagui est une localité née de l'économie de plantation ainsi que l'extension de la ville de Soubré en résulte également. Les résultats ont également montré que le développement de l'économie de plantation dans la sous-préfecture de Soubré émane de plusieurs facteurs dont la croissance du taux d'immigration. En effet, l'analyse des résultats a montré que la population rurale de la sous-préfecture connait une croissance spectaculaire et galopante. Cette population croissance est majoritairement allochtone et allogène au détriment des autochtones. Cette évolution de la population observée dans notre zone d'étude a été également observée à Lakota. En effet, J. A. Godje (2021) cité par K. B. BAYALA (2025, p. 81) mentionne que la population rurale du département de Lakota est passée de 135 000 habitants en 2000 à plus 250 000 habitants en 2016 grâce au développement des cultures de rente. Ce même constat a été également observé par F. Ruft (2020, p. 43) dans le département de Gagnoa où l'introduction et le développement de l'hévéaculture à favoriser une forte migration des populations étrangère vers la zone. Dans le Département de Méagui, Y. D. Kouadio *et al*., (2015) cité par K. B. BAYALA (2025, p. 81) soulignent dans leurs travaux que le développement de la cacaoculture a été la principale cause de la croissance fulgurant de la population. L'accès des femmes au foncier agricole dans la sous-

préfecture de Soubré reste un défi majeur, marqué par de nombreuses difficultés qui s'entremêlent. Toutefois, les femmes accèdent à la terre par leg (don) de la part de l'époux, la location et par héritage. Ce sont principaux modes d'accès recouru par les femmes pour obtenir une parcelle de production vivrière. En Côte d'Ivoire, l'accès des femmes rurales à la terre est limité par les normes coutumières qui privilégient les hommes, malgré une loi foncière de 1998 qui interdit les discriminations entre hommes et femmes. Bien que les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre agricole, elles ne détiennent qu'une petite part des terres environ 12 % en 2021. Par conséquent, elles sont souvent cantonnées aux cultures vivrières, et sont confrontées à des difficultés pour accéder au foncier rural. Dans son étude dont l'objectif se propose de comparer les déterminants socioculturels de l'accessibilité différentiée à la terre chez les femmes Sénoufo et Attié, A. S. Affessi *et al.*, (2022, p. 81) révèle une forte dissemblance. En effet, ils démontrent dans leur étude que les femmes du Sud de la Côte d'Ivoire accèdent de plus en plus à la terre car les normes, règles et valeurs de cette société ont connu des mutations tendant à intégrer la femme dans le partage de la terre même si cela ne se fait pas de façon équitable entre l'homme et la femme. Alors que chez les femmes du Nord de la Côte d'Ivoire, l'accès définitif à la terre est quasiment impossible à cause de la rigidité des valeurs, normes et règles qui régulent cette société. Montrant ainsi une divergence d'accès à la terre de manière définitif en fonction des cultures et tradition. Dans la sous-préfecture de Soubré, nous avons constaté que 16% des femmes accèdent à la terre par héritage montrant ainsi l'effet des contraintes coutumières dans cette région dans le processus d'accès à la terre. Par conséquent, le leg et la location des parcelles s'avèrent les principales stratégies d'accès à la terre par les femmes. Cette situation est presqu'identique dans toutes régions où l'économie de plantation connait une forte croissance. Selon M. Soumahoro (2023, p. 37), la location est le principal mode d'accès recouru par les femmes rurales de Bouaflé pour les parcelles qu'elles exploitent. A Languibonou, K. J. Kouakou *et al.*, (2019, p. 5) mentionnent que les normes coutumières permettent difficilement aux femmes de s'approprier la terre à titre privé et de s'adonner à l'agriculture de rente. Cependant, elles peuvent bénéficier temporairement de petites parcelles par leg ou par location à titre d'usage pour la pratique du vivrier du fait de contraintes socioculturelles.

Conclusion

Dans la sous-préfecture de Soubré, l'occupation des sols est dominée par les cultures de rente, principalement le cacao et l'hévéa, qui représentent une part significative des revenus des ménages. Ces cultures sont souvent intégrées dans des systèmes agroforestiers et a majorités des exploitants de ces cultures sont des hommes. Les femmes, bien qu'elles participent à toutes les étapes de la chaîne de valeur, sont surtout responsables des cultures vivrières. L'accès des femmes au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré reste un défi majeur, marqué par de nombreuses difficultés

qui s'entremêlent car la sécurisation des terres agricoles demeurent encore précaire pour 84% des agricultrices de cette sous-préfecture et limite les femmes de cette zone géographique à faire des cultures de courte durée tel que les maraichers et les vivriers et dont les durées n'excédaient pas 12 mois pour 89% des cultivatrices de cette sous-préfecture. Bien que la législation ivoirienne ait évolué pour garantir l'égalité des droits, la réalité sur le terrain est souvent différente, entravée par des facteurs socioculturels, économiques et institutionnels persistants. Le manque de ressources financières des femmes pour l'achat, l'enregistrement ou la mise en valeur des terres les rend vulnérables. Elles ont un accès limité au crédit agricole, ce qui freine leur autonomie foncière.

Références bibliographiques

AFFESSI Adon Simon, KABIE Yapo Anthelme, BROU Gnangon Geogette, 2022, « Genre et accès au foncier : étude comparative des modes d'acquisition de la terre chez les femmes du Sud et du Nord de la Côte d'Ivoire : cas d'Akoupé et Bécouéfin ; Nahoualakaha et Torgokaha », in *European Scientific Journal*, volume 18, numero 7, pp. 76-94.

AFFESSI Simon Adon, 2017, « Genre et développement : difficultés des femmes rurales dans la production et la commercialisation de l'attiéké en Côte d'Ivoire », in Alternatives rurales,16p

ASSIRI Assiri Alexis, KACOU Ezouah Abel, ASSI Franck Arnaud, EKRA Kacou

Salomon, DJI Kéladoué Florent., COULOUD Jean Yves et YAPO Assamoi Robert, 2012, « Rentabilité économique des techniques de réhabilitation et de replantation des vieux vergers de cacaoyers (*Theobroma cacao* L.) en Côte d'Ivoire », Journal of Animal & Plant Sciences, 14 (2) :Pp 1939-1951

BAD, 2015, "Economic Empowerment of African Women through Equitable Participation "in Agricultural Value Chains. 148p

BAYALA Kouassi Bernard, 2025, *Economie de plantation et accès des femmes rurales au foncier agricole dans la sous-préfecture de Soubré,* Mémoire de Master, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, 95p.

BRIEUC Plas, 2020, « Les cacaoyères agroforestières de la région de Man : un système de culture à l'agonie ou l'émergence d'une stratégie post-forestière ? », Université de Liège, Mémoire de master, Gembloux Agro-Bio Tech, 86p

ICI 2018, « rapport annuel », 32p, ICI-Annual-Report-2018_FR_website_single-pages.pdf

FAO, 2010, « Le fossé hommes-femmes dans le secteur agricole: faits et chiffres », 19p.

FAO, 2015, « Combler la lacune de données : Intégration des spécificités hommes-femmes dans les statistiques agricoles » http://www.fao.org/docrep/X2785F/X2785F00.htm,

FAO, 2020, « L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde », 352p.

FAO, 2021, « Analyse prospective de la filière cacao en Côte d'Ivoire 2020-2030 », 49p.

FRANCOIS Ruf, 2016, « Une femme en Côte d'Ivoire, une femme au Burkina Faso, Changement écologique et social autour du cacao... et de l'anacarde », EchoGéo, 24p.

GOH Thianet Yannick Emmanuel (2024), « Agritech, genre et développement de la production vivrière en Côte d'Ivoire », Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat, 609p.

KOUAKOU Konan Jérôme, SOUMAHORO Manlé, OURA Kouadio Raphael, 2019, « Mode coutumier d'accès à la terre et situation socioéconomique des femmes rurales de Languibonou (Côte d'Ivoire) », in *Alternatives Rurales*, numéro 7, pp. 130-140.

SETTIE Louis, 2014, *L'ère de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire : 1900-1983*, Paris, Harmattan, 252 p.

SOUMAHORO Manlé, 2023, « Autonomisation socioéconomique des femmes dans la sous-préfecture de Bouaflé : la commercialisation du vivrier comme alternative », *European Scientific Journal*, volume 19, numéro 23, 129 p.